AIFCP

DÉVELOPPEUR DE COMPÉTENCES

BILAN DE COMPÉTENCES

ÉLIGIBLE AU CPF #202

Date : Tout au long de l'année
Nombre de participants : En individuel
Tarif : Possibilités de prise en charge. Devis sur demande

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le bilan de compétences permet d'analyser vos compétences professionnelles et personnelles, ainsi que vos aptitudes et vos motivations en appui d'un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, de formation. Il peut être un vrai tremplin pour votre carrière.

Objectifs du Bilan de Compétences

Faire un point sur sa carrière, définir un projet professionnel cohérent ou valider un projet de formation.

Contenu du Bilan de Compétences

La démarche comprend obligatoirement trois phases. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre à vos besoins.

- Une phase préliminaire
  - Confirmer votre engagement dans la démarche
  - Définir et analyser la nature de vos besoins
  - Informer des conditions de déroulement du bilan et des méthodes et techniques mises en œuvre
- Une phase d'investigation
  - Analyser vos motivations et intérêts professionnels et personnels
  - Identifier vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, évaluer vos connaissances générales
  - Déterminer vos possibilités d'évolution professionnelle
- Une phase de conclusion
  - Rendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation
  - Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation
  - Prévoir, le cas échéant, les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet

Durée totale : **24 h d'accompagnement maximum** - de 3 à 6 mois selon profil.

Public et prérequis

Le Bilan de Compétences s'adresse aux salariés ou demandeurs d'emploi souhaitant se faire accompagner dans sa réflexion ou la réalisation de son projet professionnel.

Aucun prérequis.

Modalités pédagogiques

Suivi et accompagnement en présentiel ou distanciel avec parcours entièrement individualisé. Accès sécurisé à une plateforme d'apprentissage 7 jours sur 7, 24h sur 24. L'extranet de formation contient l'ensemble des supports, ressources, et questionnaires de satisfaction. Suivi individuel en face à face.

Modalités de réussite

Une synthèse écrite est remise en fin d'accompagnement. Un projet réaliste et réalisable avec des objectifs à court, moyen et long terme.

Modalités d'admission

La procédure d'admission vise à vérifier les attentes et le profil du candidat.
Entretien individuel de motivation sur rendez-vous téléphonique.

Accès à tout moment de l'année. Pour plus de renseignements, nous contacter.

Accessibilité

Les personnes en situation de handicap bénéficient d'un suivi et d'un accompagnement adapté par le référent handicap. Pour tout besoin d'adaptation, merci de nous contacter. **Référent handicap** : Nadège Levis

Financement

Possibilités de prise en charge par le CPF, l'OPCO, pôle emploi, autofinancement.
Devis sur demande.

Pour tous renseignements :

☎ 04.96.18.61.65 ou 06.70.91.09.39

✉ aifcp13@gmail.com